

Forfaits Ski Jeunes

Saison 2019/2020

Le CCAS de la commune propose pour les jeunes de moins de 18 ans résidants permanents sur la commune, scolarisés en primaire et secondaire, la possibilité d'acheter des forfaits de ski saison sur les domaines skiable de Serre Chevalier et Montgenèvre, aux tarifs suivants :

- | | |
|-------------------|------|
| - Serre-Chevalier | 242€ |
| - Montgenèvre : | 145€ |

Les demandes seront reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au **vendredi 29 novembre 2019 à 17h30**, accompagnées des documents suivants :

- Le formulaire de demande
- Une photo d'identité
- Livret de famille
- La taxe d'habitation 2019
- Un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité...)
- Un certificat de scolarité pour les collégiens et lycéens
- Chèque à l'ordre du Trésor Public
- Une enveloppe affranchie pour l'envoi à domicile du forfait Serre-Che (au choix, sinon forfait à récupérer en mairie)

Le Maire,
Sébastien FINE